

loi et signalé qu'il y avait une certaine imprécision à ce sujet. Cette imprécision préoccupe vivement la population de l'Ouest canadien et devrait préoccuper également les citoyens de l'Est du Canada. Tous les députés, qu'ils soient du parti ministériel ou d'un parti de l'opposition, devraient aussi s'en soucier.

Avant de terminer, j'aimerais soulever une question touchant spécifiquement ma circonscription car j'ai quelque expérience à cet égard. Je veux parler encore une fois de l'abandon d'embranchements ferroviaires dans la région de Moose Mountain, et plus précisément de l'embranchement Blewett-Luxton. Il y a sur cette ligne à trois endroits différents trois élévateurs ayant une capacité globale de 77,000 boisseaux.

Ces chiffres datent de deux ans ou presque, mais ils indiquent fort bien la situation de la région rurale que je connais très bien. Dans les régions voisines de ces trois points et de ces trois élévateurs 76 familles rurales seront touchées si l'on abandonne certains embranchements.

• (6.10 p.m.)

Le long de l'embranchement de Corning, Peebles-Handsworth, il y a trois points, sept élévateurs et 279 familles rurales qui seront touchés si l'on abandonne les parcours. La moyenne du volume de céréales manipulées jusqu'à la fin de 1963 était de 289,000 boisseaux à ces points. La région de Goodwater-Ravills située dans le Sud-Ouest de la circonscription de Moose-Mountain compte deux points et cinq élévateurs. Dans cette région, 164 familles rurales seront touchées. La moyenne du volume de céréales dans la région était de 289,200 boisseaux. Dans la région de Kisby, Weyburn-Stoughton quatre points seraient touchés. La région compte sept élévateurs, 198 familles rurales et environ 214,000 boisseaux de céréales. Dans les douze localités que j'ai signalées dans cette région relativement réduite du Canada de l'Ouest, il y avait, quand on a rassemblé ces chiffres, 22 élévateurs et environ 750 familles agricoles produisant en moyenne un million de boisseaux de céréales par an. Ces chiffres révèlent le nombre de gens qu'affecteraient les abandons des embranchements. Ils illustrent également l'inquiétude que ces abandons soulèvent dans ma région.

C'est pourquoi je rappelle l'une des raisons qui m'ont obligé à prendre la parole, c'est-à-dire la nécessité, pour le comité, d'étudier longuement et soigneusement ce projet de loi avant de le présenter à la Chambre des communes. Je regrette que l'amendement proposé par l'honorable député de Middlesex-Ouest (M. Thomas) n'ait pas reçu l'approbation du ministre. On a proposé cet amendement dans un esprit de collaboration après

[M. Southam.]

que l'honorable député de Qu'Appelle eut déclaré l'autre soir que la Chambre devrait examiner tous les aspects de cette mesure législative dans un esprit de collaboration impartiale, qu'elle ne devrait rien faire pour empêcher son adoption, mais, qu'elle devrait au contraire s'assurer que cette mesure, une fois adoptée, réponde aux besoins de notre grand pays au cours des 25 ou 30 ans qui vont suivre.

M. Knowles: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je me demande si le ministre des Transports a eu le temps de considérer une question que je lui ai posée tantôt. Dans l'intérêt du personnel et de nous tous, je propose que la Chambre s'ajourne maintenant pour une heure.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, j'ai considéré la question et, à mon avis, comme la Chambre a été informée un peu tard de notre désir de siéger ce soir, il serait raisonnable qu'elle s'ajourne quelque temps pour souper. Mais afin de donner au plus grand nombre possible d'orateurs l'occasion de parler, je me demande si nous ne pourrions pas convenir de nous réunir à sept heures.

M. Knowles: C'est mesquin.

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à s'ajourner jusqu'à sept heures?

Des voix: D'accord.

(La séance, suspendue à 6 h. 16, est reprise à 7 heures.)

Reprise de la séance

M. Jack A. Irvine (London): Monsieur l'Orateur, je profite de cette occasion, comme représentant de la circonscription de London, pour dire quelques mots sur ce que je considère comme un bill très complexe. Je ne sais si j'ai une intelligence au-dessous de la moyenne ou non; ce que je sais, cependant, c'est que ce sentiment est répandu chez un grand nombre de membres de cette Chambre. J'ai parlé à certains de mes amis de l'autre côté de la Chambre et à un grand nombre de ce côté-ci; je leur ai demandé s'ils comprendraient parfaitement ce bill. J'ai reçu des réponses telles que: «Je n'en sais rien» ou «Je ne le comprends pas» et même, dans certains cas, «Je ne l'ai même pas lu». Cela découle peut-être du fait que c'est une mesure colossale et qu'il est très difficile pour une personne ordinaire d'examiner convenablement le contenu de ce bill aussi rapidement et aussi